

FORMATION PORT DU HARNAIS

Lorsque le travail en hauteur nécessite l'utilisation des Equipements de Protection Individuel (EPI), il est primordial de choisir l'équipement approprié à la situation de travail, connaître ses limites d'utilisation et la réglementation qui le régis...



Cette formation aura pour but de prendre en compte ces paramètres, de manipuler les EPI et savoir les utiliser en restant en sécurité.

DURÉE

1 jour

PUBLIC

Salariés d'entreprises, indépendants,
Chômeurs.

PRE REQUIS

Etre âgé(e) de plus de 18 ans.

OBJECTIFS

- Sensibiliser à l'accidentologie liée aux travaux en hauteur
- Sensibiliser aux notions fondamentales du déplacement en hauteur et leurs implications
- Réglementation travaux en hauteur
- Reconnaître les différentes situations de travail et utiliser les EPI de base liés à ces situations
- Utiliser en sécurité un harnais antichute, de façon occasionnelle ou régulière